

CONSEIL D'ADMINISTRATION

VŒU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 NOVEMBRE 2019

PORTANT SUR LES EFFECTIFS DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie, réuni le 19 novembre 2019 a pris connaissance du contexte relatif à l'organisation et aux moyens des agences de l'eau, à savoir : des plafonds d'emplois en baisse constante depuis 10 ans et qui devraient être encore diminués jusqu'en 2022. Cette baisse est prévue à hauteur de -40 ETP entre 2019 et 2020 dans le projet de loi de finances pour 2020.

Après en avoir débattu, le conseil d'administration :

A voté le budget initial pour 2020 à la majorité simple ainsi que le contrat d'objectifs et de performance 2019-2024 afin de permettre le bon fonctionnement de l'agence de l'eau et l'atteinte des objectifs du 11^e programme autant que possible, mais :

Rappelle que le bassin Seine-Normandie est soumis à des pressions et des enjeux particulièrement importants : il accueille 30 % de la population française. Comparée aux principaux cours d'eau des autres bassins, la Seine présente un très faible débit rapporté à la pression que représente l'agglomération parisienne. Le bassin concentre également 40 % de l'industrie nationale et 25 % de l'agriculture nationale. Il produit 39 % de la richesse nationale, mesurée par le PIB.

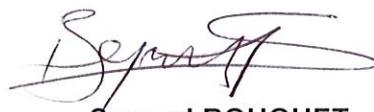
Souligne le besoin d'une mobilisation forte de l'agence de l'eau pour contribuer à la mise en œuvre des préconisations des Assises de l'eau et des objectifs du plan baignade, nécessitant une présence accrue de l'agence auprès des acteurs locaux et un maintien de son expertise .

Considère que ce contexte nécessite d'allouer des moyens humains et financiers à la hauteur des objectifs poursuivis en matière de qualité des milieux aquatiques .

Constate au contraire que l'agence de l'eau Seine-Normandie fait face à une baisse très sévère de ses effectifs depuis de nombreuses années : baisse de plus de 20% des ETP, soit - 101 ETP depuis 2010 .

Demande au gouvernement, au vu de ces éléments, de donner à l'agence de l'eau Seine-Normandie tous les moyens humains et financiers nécessaires pour remplir ses missions financières et d'accompagnement technique.

Le Vice-Président
du conseil d'administration



Samuel BOUQUET